

Information réglementée

ASIT biotech publie les documents relatifs à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 28 juin 2019

Après approbation par les actionnaires, Asit biotech prévoit de lever entre €9 M et €12 M d'obligations convertibles afin de financer son développement.

Bruxelles, Belgique, 29 mai 2019, 7.00 (CET) – ASIT biotech (ASIT - BE0974289218), société biopharmaceutique belge spécialisée dans la recherche et le développement de produits d'immunothérapie innovants pour le traitement des allergies, annonce que les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le 28 juin 2019 à 14h00 (heure d'Europe centrale) au 5 avenue Ariane - 1200 Bruxelles, Belgique.

Le Conseil d'administration a convoqué cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour approuver entre autres, l'émission d'obligations convertibles pour un montant compris entre 9 et 12 millions d'euros par le lancement d'un placement privé, comme indiqué en février 2019.

Ces obligations seront divisées en deux catégories dans le but de minimiser la dilution des actionnaires existants et de limiter les risques pour les nouveaux investisseurs potentiels :

- la première catégorie sera appelée et donc entièrement souscrite et libérée à l'émission pour couvrir les besoins de trésorerie jusqu'à la fin de 2019, au moment de l'annonce des résultats préliminaires de l'étude de phase III sur gp-ASIT + TM
- la seconde catégorie peut être appelée et doit donc être entièrement souscrite et libérée à la demande du conseil après l'annonce de l'atteinte des résultats satisfaisants de cette étude de phase III.

Avec le succès attendu de l'émission et de la souscription de ces obligations, la Société devrait disposer de ressources financières suffisantes pour soutenir son plan de développement jusqu'au troisième trimestre de 2020.

Les documents explicatifs qui seront soumis aux actionnaires sont disponibles sur simple demande ou peuvent être consultés sur le site Web de la Société www.asitbiotech.com, section investisseurs / assemblée générale

A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une Société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+TM, sa technologie innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques utilisant des peptides naturels soigneusement sélectionnés et calibrés après avoir été extraits d'allergènes naturels hautement purifiés. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer

l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte trois produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gpASIT+™, actuellement en phase III, et aux acariens avec hdm-ASIT+™) et les allergies alimentaires (allergie à l'arachide avec pntASIT+™). Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

ASIT biotech compte 26 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur www.asitbiotech.com.

Contacts

Company

Michel Baijot, CEO
ASIT biotech
Tel.: +32 2 264 03 90
investors@asitbiotech.com

Relations Investisseurs

LifeSci Advisors LLC
Hans Herklots
Tel.: +41 79 598 7149
hherklots@lifesciadvisors.com



Relations Media

Sophie Baumont
Tel.: +33 627 74 74 49
sophie@lifesciadvisors.com

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations dans cette annonce qui ne sont pas relatives à des événements ou données historiques sont des déclarations prospectives. Dans certains cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de mots tels que « croit », « estime », « anticipe », « attend », « envisage », « peut », « fera », « projette », « continue », « en cours », « potentiel », « présage », « cible », « vise », « cherche », ou « devrait », ou, dans chaque cas, par leur équivalent négatif ou une terminologie comparable, ou lorsqu'il est question de discussions relatives à la stratégie, aux plans, objectifs, ambitions, buts, événements futurs ou intentions. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations au sujet des intentions, des convictions et des attentes actuelles de la Société. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques 2 / 2 connus et inconnus et de l'incertitude car elles portent sur des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non se produire dans le futur. Les déclarations prospectives ne constituent pas la garantie de performances futures. Prenant en compte ces risques et incertitudes, vous ne devriez pas vous baser sur des déclarations provisionnelles en vue de prédire des résultats effectifs. Toute déclaration prospective est faite exclusivement à la date de cette annonce. La Société n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué suite à de nouvelles informations, des événements récents ou autres, sauf si cela était requis par la loi ou les règlements.

Avertissement juridique

Ce communiqué ne constitue en aucune façon une offre ou une invitation à vendre ou émettre, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de ASIT Biotech SA (la « Société » et les « Actions »). Tout achat, souscription ou demande d'actions émises dans le cadre de l'offre envisagée ne devrait être fait que sur la base des informations contenues dans le prospectus et tout supplément s'y rapportant, le cas échéant. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus et l'information contenue dans ce document l'est uniquement à titre informatif et ne prétend pas être entière ou complète. Les investisseurs ne devraient pas souscrire aux Actions, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus que la Société prévoit de publier après son approbation par l'Autorité Belge des Services et Marchés Financiers (the Financial Services and Markets Authority) et qui pourra ensuite être obtenu au siège social de la Société et sur le site www.asitbiotech.com. Ce communiqué

ne peut pas faire l'objet d'une distribution, directement ou indirectement, aux ou vers les États-Unis ou à une personne aux États-Unis au sens de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les Actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf sur base d'une exemption des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act. La Société n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'émission des Actions envisagée aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des Actions aux États-Unis. Ce communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à la publication, la distribution ou la diffusion aux ou vers les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon ou toute autre juridiction où la distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué violerait les lois et règlements en vigueur. ASIT biotech assume la responsabilité pour les informations contenues dans ce communiqué.